Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT DU NORD** ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

ID: 059-215905795-20240327-2024_004-DE Séance du zz wars zuza

Délibération n°2024-004

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence, de Monsieur

MM. Alain DAVROUX, Benjamin DENOYELLE, Maryse DEVROË, Frédéric SAUVAGE, Nathalie DECLERCK, Patricia DOUAY, Samuel DEGEZELLE,

Estelle ACHTE, Emeline OBER, Marianne DRIEUX, Jean-Marie

ROMMELAERE, Jean-Francois RÉBIER, Marie-Andrée MAHIEUX

COMMUNE DE STEENE

Nb des Membres

En exercice

Présents

15

13

Date de

Convocation

Affichage

15/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE STEENE

15/03/2024

Présents:

Alain DAVROUX, Maire

Procuration: MM. Jean - François LAMS donne pouvoir à Maryse DEVROE, Tanguy HERREMAN donne pouvoir à Samuel DEGEZELLE

Excusé:

Absent:

Secrétaire de Séance : Patricia DOUAY

SUBVENTION ACCORDEE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNEE 2024

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal le vote d'une subvention de 3 000,00€ au Centre Communal d'Action Sociale de STEENE.

Les crédits seront inscrits au budget primitif de l'année 2024 à l'article 657362 « subvention de fonctionnement versée au Centre Communal d'Action Sociale ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le versement de la subvention ci dessus.

Nombre de suffrages exprimés :

Votes pour: 13

Votes contre: 1

Abstention: 1

Acte certifié exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

2 7 MARS 2024

et publication

le

2 7 MARS 2024

ou notification

du

Le Maire. Alain DAVROUX

Le secrétaire de séance

Patricia DOUAY